

Lundi 13 septembre 2010 13 /09 /2010 16:54

[Anti Chasse à Courre \(Global-resistance sur France4- Mai 2009\)](#)



Ce n'est pas un Scoop !!!!

Tout le monde sait bien que depuis le 04 Juin 2010

Gêner une Chasse est Puni de 1500€ d'amende !!!!

***En plus de l'amende, ces Défenseurs des animaux risquent le Pénal
(Amende Catégorie 5 + Violation de propriété + éco-terrorisme)***

***Voici un reportage, montrant une action d'Anti-Chasse
Documentaire***

« anti-chasse-a-courre-global-resistance-sur-france4--mai-2009-57000058.html »

suite à l'accident de Prémontré 13 Décembre 2008

interview d'Armand FARRACCI

Qui sont les plus Violents !!!!!

Qui sont les plus Dangereux !!!!

Texte du Décret ([link](#))

Je me pose une Question !!!!!

Un Président a-t-il le Droit de Protéger ses Loisirs en se Créant des Décrets ?

Un Deuxième Loisir de ce Président !!!!!

